

Compte rendu de la rencontre du collectif pour la défense et la promotion des SES (CDP-SES) avec Marc Montoussé, doyen de l'inspection générale en sciences économiques et sociales

Lundi 19 septembre 2016

Représentant du CDP-SES : Jean-Renaud Lambert et Marion Navarro

Nous avons exposé les craintes du collectif du fait de la saisine du conseil supérieur des programmes et du conseil national éducation-économie par la ministre de l'Education nationale, au sujet des programmes de sciences économiques et sociales (SES) et a mis en avant son attachement à l'orientation actuelle des programmes (notamment au préambule des programmes du cycle terminal et au découpage disciplinaire qui en découle). Nous avons rappelé que nous tenons à la mise en avant du statut scientifique des disciplines de référence des SES, à la transmission des savoirs et à l'apprentissage de la conduite d'un raisonnement rigoureux. Il s'agit que les élèves s'approprient le raisonnement des économistes, sociologues et politistes pour être capables de mener une réflexion autonome sur différents thèmes. Nous défendons de ce fait une entrée par les disciplines et non par des objets communs d'études.

Marc Montoussé a mis en avant son attachement à la logique actuelle des programmes et son souhait qu'elle soit préservée. Les programmes mis en œuvre en 2010/2011/2012 vont dans le bon sens selon l'inspection générale. Marc Montoussé rappelle que la transmission de savoirs disciplinaires s'appuyant sur des savoirs académiques est l'objectif principal de notre enseignement. La formation à la citoyenneté est un des objectifs des SES, mais cela n'est pas spécifique à notre discipline. Marc Montoussé explique qu'il est important de présenter de façon autonome les trois disciplines qui fondent les SES même si cela n'empêche pas de croiser les regards disciplinaires dans un second temps une fois que les élèves se sont appropriés les modes de raisonnement propres à chaque discipline. Marc Montoussé estime que le rapport Guesnerie a de ce point de vue beaucoup apporté à la discipline.

Une conversation s'est poursuivie autour de la lourdeur des programmes. Marc Montoussé indique que l'inspection générale trouvait la première version des programmes très lourde mais estime qu'avec les allègements qui ont eu lieu sur les 3 niveaux, ils sont à présent d'un format tout à fait acceptable et sont traitables sur le temps imparti. En seconde la réduction du nombre de thèmes obligatoires de 8 à 6 allège de façon non négligeable le programme. Marc Montoussé précise que le thème du marché n'a pas été supprimé, mais qu'il est dorénavant facultatif.

Le collectif met en avant sa préoccupation vis-à-vis du manque de formation continue des enseignants. Les formations disciplinaires proposées sont rares et en diminution. Le collectif déplore particulièrement qu'il n'y ait pas eu plus de formations proposées aux collègues pour les aider à la mise en œuvre des nouveaux programmes. Marc Montoussé évoque des budgets limités et indique que l'inspection générale n'a pas compétence sur les plans académiques de formation.

La question des SES en seconde est enfin évoquée. Le collectif exprime son souhait que les SES fassent partie des enseignements obligatoires de seconde et que l'horaire soit augmenté. Avec seulement 1H30 par semaine et le statut d'enseignement d'exploration, les conditions d'enseignement sont trop mauvaises et trop variables d'un établissement à l'autre. Nous évoquons aussi les problèmes liés, dans certains établissements à un défaut du respect de la distinction PFEG/SES et nous affirmons notre attachement au fait que les cours de SES ne soient assurés que par des professeurs de SES. La sociologie

et la science politique font partie des disciplines de référence des SES et il n'est pas normal de confier cet enseignement à des professeurs n'ayant été formés qu'à l'économie et la gestion.

Marc Montoussé souligne que l'inspection générale de SES est défavorable aux fusions entre SES et PFEG et explique que les programmes d'enseignement s'imposent, même dans le cadre des expérimentations.

La question des épreuves du bac est enfin évoquée. Le collectif exprime sa satisfaction vis-à-vis des nouvelles épreuves et de leur cohérence avec les nouveaux programmes.